



RÉFÉRENDUM ACCÈS LIBRE

DATES IMPORTANTES

5 au 12 février
Campagne référendaire

13 février
Journée neutre

14 et 15 février
Vote électronique

16 février
Dévoilement des résultats

LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE

Souhaitez-vous que l'université se dote d'un frais institutionnel obligatoire de 40 \$ par étudiant et étudiante par session durant laquelle il ou elle est inscrit(e) à l'UQAC pour un :



Accès universel au réseau de la STS



Accès à des vélos électriques en libre-service



Accès à des voitures électriques en autopartage



Accès à des stationnements incitatifs gratuits



Accès à des navettes les soirs de P.U. gratuites

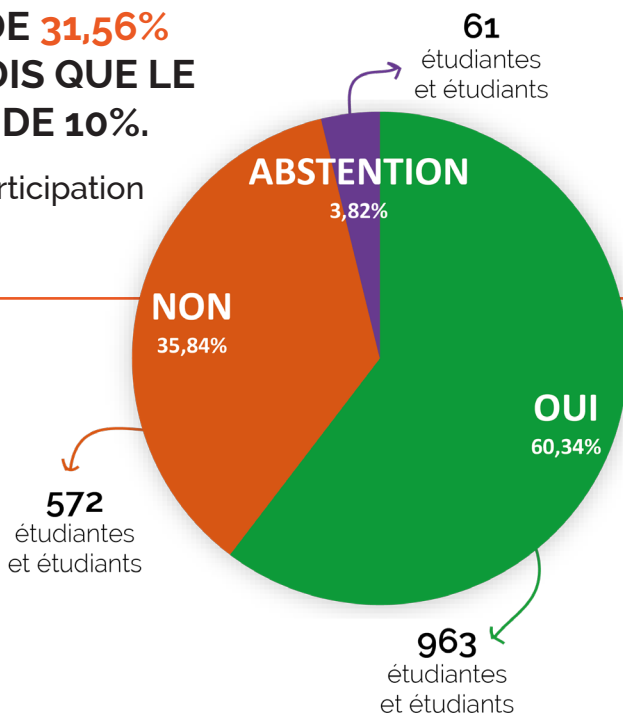


Accès à un nouveau lieu de rencontre sur le campus, opéré par SAGE

Oui, Non, Abstention.

LE 16 FÉVRIER, NOUS AVONS ATTEINT UN TAUX DE PARTICIPATION DE **31,56%** SOIT **1596** ÉTUDIANT.E.S. TANDIS QUE LE QUORUM À ATTEINDRE ÉTAIT DE **10%**.

C'est le double du taux habituel de participation lors de référendum du MAGE-UQAC.



Au cours des prochains mois, les membres de l'exécutif travailleront à concrétiser cette proposition. N'hésitez pas à nous contacter pour toute questions ou commentaires.